





SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Trois ans après sa création, le Pôle de santé de Bergerac, association Loi 1901, qui rentre dans le cadre de la loi santé de 2009, peut dresser un premier bilan.

Un pôle de santé est une association interprofessionnelle capable de :

- **Fédérer**
- **Communiquer**
- **Respecter toutes les formes d'exercice**
- **Rompre la solitude professionnelle**
- **Attirer les jeunes et lutter contre la désertification médicale et paramédicale**
 - **Laisser au professionnel de sante la maîtrise de son outil de travail**
 - **Améliorer les conditions d'exercice et l'accès aux soins**
 - **Se faire entendre de l'État et des collectivités**

3




SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Fédérer

90 professionnels de santé de premier et deuxième recours (médecins généralistes, médecins spécialistes, pharmaciens, chirurgiens dentistes, masseurs-kinésithérapeutes et infirmières) sont membres du Pôle, tous unis par un site internet collaboratif : www.poledesante-bergerac.fr, couvrant un bassin de population de 60000 habitants.

Les professionnels s'engagent à être informatisés, à accueillir des stagiaires et à mettre en œuvre le projet de santé commun.

4



SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Communiquer

Un site internet collaboratif permet aux membres de communiquer sur une partie du site réservée aux professionnels, mais aussi à la population du Bergeracois d'accéder aux informations et messages de santé publique mis en ligne par le Pôle de santé de Bergerac.

De nombreux liens ont été tissés avec les journalistes locaux permettant aux professionnels de santé libéraux de se faire entendre en matière de politique de santé.

5



SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

ACCUEIL PRÉSENTATION MEMBRES PROFESSIONNELS PARTENAIRES ACTUALITÉS CONTACT

Le Pôle de Santé de Bergerac - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

C'est conscience de l'importance de faciliter aux soins de la population qu'une quarantaine de professionnels de santé libéraux de premier recours ont rejoint en Pôle de Santé depuis le mois de janvier 2014.

Le Pôle de Santé de Bergerac est composé de professionnels libéraux en tant que chirurgiens-dentistes, médecins, infirmiers, manipulateurs électroradiologiques, médecins généralistes, médecins spécialistes et pharmaciens. Il développe un réseau de soins primaires centré sur les patients, améliore l'offre et la qualité des soins ainsi que la promotion de la santé et l'éducation à la santé des patients, tout en favorisant la coopération de la Communauté Professionnelle.

Depuis janvier 2016, le Pôle de Santé de Bergerac s'est allié à l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. Il compte désormais près de 50 professionnels.

Le Pôle de Santé de Bergerac est adhérent de la Fédération Nouvelle Aquitaine des Médecins Libéraux et de Santé, la FNAMML.

NOS MISSIONS

- Lutter contre la désertification médicale et paramédicale.
- Faciliter l'accès aux soins des Bergeracois.
- Améliorer la prévention auprès de la population.
- Éclairer la santé.

ACTUALITÉS

Zéro alcool pendant la grossesse : campagne 2017 !

Plus jamais GROSSES

CORTEXTE

En savoir plus

6



SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Respecter toutes les formes d'exercice

Les professionnels exercent seuls, en cabinets de groupe ou en maisons de santé pluridisciplinaires (deux maisons en cours de réalisation), en toute indépendance. Certains ont une activité mixte (salarisée/libérale).

La proximité avec les patients est ainsi respectée par la multiplicité des lieux d'exercice.

La présidence du pôle de santé est assurée par chaque profession tous les 3 ans, avec une vice-présidence pour chacune des autres professions de santé.

7



SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Rompre la solitude professionnelle

Site internet, réunions, formations transversales permettent aux professionnels de premier recours de se connaître et d'échanger (ce qui était rare auparavant).

Faire le lien entre les professionnels et les URPS.

8



SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Attirer les jeunes et lutter contre la désertification médicale et paramédicale

Cinq jeunes médecins généralistes installés depuis la création du pôle en 2014, un masseur-kinésithérapeute en 2015, deux médecins spécialistes (un pédiatre et un psychiatre) sont le fruit des efforts d'accueil des stagiaires et de la mise en place d'un véritable compagnonnage.

Deux bourses annuelles de 2000 euros sont octroyées chaque année à des étudiants du Bergeracois à faible revenus inscrits en PACES.

9




SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Laisser au professionnel de sante la maîtrise de son outil de travail

La seule subvention obtenue est celle de l'ARS d'Aquitaine sur le Fonds d'Intervention régional (50 000 euros sur 3 ans), après validation du projet de santé des membres du pôle. Le règlement arbitral qui contractualise les professionnels de santé a été refusé par les membres du pôle. Chacun reste maître de son exercice. Les professionnels assurent la pérennité financière du Pôle par une cotisation annuelle de 50 euros. Les maisons de santé en construction sont financées sur les fonds propres des professionnels, leur garantissant une meilleure indépendance, mais avec le soutien et l'expertise du pôle de santé.

10



SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Améliorer les conditions d'exercice et l'accès aux soins

Des conventions signées avec de nombreux partenaires, le centre hospitalier, la clinique Pasteur, un institut médico-éducatif (les papillons Blancs) permettent la transmission des informations sanitaires par messagerie sécurisée facilitant ainsi la communication du monde libéral avec les structures de soins.

Mise en place d'un outil de communication interprofessionnelle (PACOO), lancement avec les pharmaciens de l'expérimentation de la dématérialisation des ordonnances, et projet de télémédecine avec l'EHPAD doivent améliorer la fluidité du parcours de soins et la prise en charge des patients.

11




SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Se faire entendre de l'État et des collectivités

Contrat local de santé, Programmes de prévention des cancers, don du sang, (...etc) sont autant d'actions auxquelles le Pole de santé de Bergerac s'associe.

Attirer l'attention de l'ARS sur l'iniquité de l'accès aux soins sur le territoire (exemple de l'IRM) ou sur les mesures inadaptées prises par les collectivités en matière de santé (Centre de santé ou « dispensaire » municipal, construction de maisons de santé aussi vides que coûteuses) fait aussi partie des rôles du pôle de santé.

12



SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Conclusion

LE POLE DE SANTE SEMBLE UNE SOLUTION PERENNE POUR MAINTENIR ET RESTRUCTURER
L'OFFRE DE SOINS DE PROXIMITE EN FRANCE TOUT EN AFFIRMANT L'ESSENCE LIBERALE DES
ACTEURS DE TERRAIN DANS LE DOMAINE DE LA SANTE.

13